



**SEINE ET MARNE
BASKETBALL**

**Assemblée Générale du 1^{er} juin 2024
Election des membres du Comité Directeur**

Acte de candidature

J'ai pris connaissance des incompatibilités propres à la qualité de membre élu du Comité Directeur conformément aux dispositions réglementaires et certifie ne pas être dans l'un des cas prévus.

Rappel des dispositions réglementaires :

Sont incompatibles avec les fonctions de membre du comité directeur :

- La fonction de Conseiller Technique Sportif
- Toute appartenance au personnel salarié de la structure.

Le Comité Directeur ne peut comprendre plus de 3 licenciés appartenant à une même association sportive.

Est éligible au comité directeur toute personne âgée d'au moins 16 ans révolus, jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins 6 mois, à la date de l'élection, au sein du comité départemental.

Ne peuvent être élus au comité directeur :

- Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.

Les candidatures devront être adressées par lettre recommandée avec avis de réception au siège du comité 30 jours avant la date de l'assemblée générale, soit au plus tard le 1^{er} mai 2024 (ou remises en mains propres avant cette même date au Secrétaire Général qui délivrera un accusé de réception) :

Comité Départemental de Seine et Marne de Basket-Ball
Election 2024
12, rue des Ecoles
Pouilly le Fort
77240 Vert Saint Denis

Date :

Signature :

Fiche à compléter au verso



seine & marne
LE DÉPARTEMENT



Photo

Nom :

Prénom :

Age :

Profession :

(les licenciés souhaitant postuler en tant que médecin doivent faire état de cette qualité dans leur déclaration de candidature)

Club :

Licence N°

Parcours Sportif :

(pratique en tant que joueur, dirigeant, technicien, officiel)